

Aide-mémoire Prix des clubs

Gold Award AFBJ



1. But

Les hommages rendus aux clubs grâce au « **Gold Award AFBJ** » poursuivent deux buts :

- Les clubs de l'AFBJ ne doivent pas seulement recevoir une reconnaissance pour leurs succès sportifs, mais ils doivent également être récompensés pour leur contribution exemplaire dans différents domaines en dehors du terrain de jeu.

2. Participants

Tous les clubs de l'AFBJ qui sont engagés avec leurs équipes dans les catégories suivantes :

- **Actifs hommes 2ème ligue régionale jusqu'en 5ème ligue**
- **Actives dames 1ère ligue jusqu'en 3ème ligue**
- **Seniors/Vétérans**
- **Juniors A jusqu'à Juniors D**
- **Juniors A jusqu'à Juniors B**

3. Période d'évaluation

Dans la mesure où l'assemblée des délégués a lieu tous les deux ans au sein de l'AFBJ, la période d'évaluation s'étale sur les deux saisons écoulées.

4. Critères d'évaluation

Les clubs sont évalués dans les cinq domaines suivants :

- **Organisation des compétitions**
- **Arbitrage**
- **Technique**
- **Jeunesse**
- **Administration**

Chacun de ces cinq domaines est subdivisé en une ou deux catégories dans lesquelles les clubs sont évalués. Il y a au total neuf catégories. Des points sont ensuite distribués. Ceux-ci sont comptabilisés à parts égales pour l'établissement du classement final. **Le club avec le nombre de points le plus bas gagne le concours.**

5. Prix

L'AFBJ met à disposition des prix pour une somme totale de Fr. 15'000.--. Les cinq premiers clubs sont distingués comme suit :

- **Rang 1** : Diplôme, „**Gold Award AFBJ**“, avec une somme de Fr. 5'000.--
- **Rang 2** : Diplôme, „**Silber Award AFBJ**“, avec une somme de Fr. 4'000.--
- **Rang 3** : Diplôme, „**Bronze Award AFBJ**“, avec une somme de Fr. 3'000.--
- **Rang 4** : Diplôme, avec une somme de Fr. 2'000.--
- **Rang 5** : Diplôme, avec une somme de Fr. 1'000.--

Si plusieurs clubs ayant droit à un prix présentent le même nombre de points, les sommes des prix en fonction des rangs occupés sont additionnées et divisées par le nombre de clubs (par ex. 2 clubs au 1^{er} rang = somme des prix des rangs 1 et 2 divisés par 2).

La distribution des prix a toujours lieu si possible dans le cadre de l'assemblée des délégués de l'AFBJ.

6. Remarques

Le calcul et l'évaluation des prix des clubs est de la compétence du secrétariat de l'AFBJ. Le comité central de l'AFBJ en atteste l'exactitude en dernier lieu. Toute voie de droit est exclue.

7. Modèle de calcul

Division organisation des compétitions

1. Classement du championnat

- Total **du classement** de toutes les équipes divisé par le total d'équipes.
- ▶ Le club avec le plus petit nombre de points par équipe gagne cette catégorie.

2. Statistique des sanctions

- Total **des points de sanctions** de toutes les équipes (sans les juniors D et juniores) divisé par le total d'équipes (sans les juniors D et les juniores).
- Les sanctions sont calculées en fonction des facteurs de pondération suivants :
 - Cartons jaunes : **facteur 1**
 - Punitives temporaires Juniors, femmes: **facteur 1**
 - Cartons rouges : **facteur 4**
 - Sanctions entraîneurs, fonctionnaires, spectateurs : **facteur 4**
 - Sanctions événements spéciaux : **facteur 4**
 - Forfait : **facteur 10**
- ▶ Le club avec le plus petit total de point de pénalités par équipe gagne cette catégorie.
- Total **des amendes** (sans les amendes d'ordre) divisé par le total d'équipes (sans les juniors D et les juniores).
- ▶ Le club avec le plus petit total d'amendes par équipe gagne cette catégorie.

Division arbitrage

1. Contingent des arbitres à la fin d'une saison

- Total **d'arbitres** par club (sans les directeurs de jeu) divisé par le total d'équipes (sans les juniors D et les juniores).
- ▶ Le club avec le plus grand pourcentage d'arbitres par équipe gagne cette catégorie.

2. Recrutement d'arbitres

- Total des **nouveaux arbitres** par club divisé par le total d'équipes.
- ▶ Le club avec le plus grand pourcentage de nouveaux arbitres par équipe gagne cette catégorie.

Division technique

1. Formation des entraîneurs du football des enfants

- Total de **nouveaux entraîneurs du football des enfants** divisé par le total des équipes.
- ▶ Le club avec le plus grand pourcentage de nouveaux entraîneurs par équipe gagne cette catégorie.

2. Sélections

- Dans ce critère, les clubs formateurs de joueurs(euses) de sélection sont pris en considération
- Total des **joueurs(euses) des sélections** (M 13, M 14 garçons / M 14, M16 filles) divisé par le total d'équipes.
- ▶ Le club avec le plus grand pourcentage de joueurs(euses) de sélection par équipe gagne cette catégorie.

Division Jeunesse

1. Nouvelles annonces

- Total **des nouvelles annonces** de juniors divisé par le total d'équipes.
 - Saison 2004/05: année 1997-1985
 - Saison 2005/06: année 1998-1986
- ▶ Le club avec le plus grand pourcentage de nouvelles annonces de juniors par équipe gagne cette catégorie.

2. Equipes juniors/juniores

- Total **des équipes de juniors/juniores** divisé par le total d'équipes.
- ▶ Le club avec le plus grand pourcentage d'équipes de juniors/juniores par club gagne cette catégorie.

Division Administration

- Total des amendes d'ordre divisé par le total d'équipes.
- ▶ Le club avec le plus petit total d'amendes d'ordre par équipe gagne cette catégorie.

Sous réserve de toutes modifications !

Berne, le 23 mai 2007